

Entreprises, Institutionnels et Associations

Tarification au 1^{er} janvier 2025



Le présent document comprend les conditions tarifaires standards applicables aux opérations les plus courantes en l'absence de conditions particulières souscrites par le Client.

Elles sont susceptibles d'être modifiées à tout moment dans les conditions prévues pour la modification des conditions financières conformément aux conditions générales des différents contrats conclus avec la Banque.

Les présents tarifs sont exprimés HT.

Conformément aux règles applicables aux établissements bancaires, la majorité des commissions est exonérée de **TVA**, sauf celles signalées par le symbole **TVA**. Il convient, dans ce cas, lorsque la **TVA** est due, d'ajouter au montant HT des commissions, la **TVA** au taux en vigueur à la date de l'opération.

Votre chargé(e) d'affaires se tient à votre disposition pour toute information complémentaire.

Sommaire

Gestion de compte

La tenue de compte
 Services Bancaires de Base
 Les recherches
 La proposition de service international HSBC
 Syndicats de copropriétés

Les services de communication bancaire

Les solutions Internet
 Les solutions par échange de fichiers
 Les solutions SWIFT
 La solution Treasury APIs
 L'échange de données Cash Management

Moyens de paiement France & Europe

Les encaissements
 Les paiements
 Les impayés, incidents et divers

Moyens de paiement internationaux

Les encaissements
 Les paiements
 Le change
 Les opérations diverses

Monétique

L'offre cartes porteurs
 Les retraits d'espèces en zone euro
 Les retraits d'espèces et paiements hors zone euro

p. 4 Commerce international p. 12

A l'import
 A l'export
 Les garanties internationales

p. 6 L'offre de crédit p. 15

Les principales conditions d'arrêtés de compte
 Les crédits court terme : l'escompte, les cessions de créances loi « Dailly »
 Les crédits long terme : les prêts, le leasing mobilier
 Les garanties domestiques

p. 8 Les solutions de cash management p. 18

La centralisation de trésorerie domestique
 La centralisation de trésorerie internationale
 La prévision de trésorerie

p. 10 Les solutions de placement p. 19

Les ordres de bourse
 Les droits de garde
 Les OPC
 Les autres opérations
 L'épargne réglementée

p. 11 Les principales dates de valeur p. 21

Les opérations France et SEPA
 Les opérations internationales
 Les opérations de change

p. 11 Les offres packagées p. 23

Gestion de compte

Tarif HT			Description
La tenue de compte			
Commission d'actualisation administrative, juridique et comptable <i>TVA</i>	Pour les entreprises	Mini. 250 €, maxi. 1450 €	Perception annuelle à terme échu. Tarif en fonction de la complexité du dossier et du chiffre d'affaires pour les entreprises ou du budget pour les associations et institutionnels.
	Pour les associations et institutionnels	Mini. 195 €, maxi. 670 €	
Frais de tenue de compte	Par écriture	0,40 €	Ou sa contre-valeur en devise pour un compte en devise.
	Minimum mensuel	40 €	
	Maximum mensuel	80 €	
Commission de mouvement	Minimum	0,12 %	En fonction du chiffre d'affaires de l'entreprise, de sa qualité financière et de la part des flux confiés. Commission calculée sur les mouvements commerciaux enregistrés au débit du compte sur la période d'arrêt.
	Maximum	0,30 %	
	Minimum mensuel	15 €	
Relevés de compte	Journaliers	38 €	Commissions perçues mensuellement.
	Quinzaines	8 €	
	Mensuels	Gratuit	

Services Bancaires de Base

Services Bancaires de Base (Droit au Compte)	Gratuit	Services bancaires fournis pour les comptes ouverts sur injonction de la Banque de France dans le cadre du droit au compte prévu par l'article L312-1 du Code monétaire et financier.
--	---------	---

Les recherches

Frais de recherche d'un document <i>TVA</i>	Par document	30 €	Un devis pourra être fourni selon la complexité du dossier et du volume de recherches.
Frais de recherche sur chèque <i>TVA</i>	Par chèque		
Information des commissaires aux comptes <i>TVA</i>	Par demande	150 €	
Lettre d'honorabilité <i>TVA</i>		50 €	

		Tarif HT	Description
Les autres opérations			
Commission d'intervention	Par opération, dans la limite de 5 par jour	8,50 €	Incident de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (écritures générant un solde débiteur non autorisé).
Frais par saisie administrative à tiers détenteur	Dans la limite de 10% du montant dû au Trésor Public	Maxi. 100 €	
Autres voies d'exécution		110 €	
Lettre au débiteur		15 €	
Frais pour compte inactif	Par an et par compte	Maxi. 30 €	Après 12 mois d'inactivité au sens de l'article L312-19 du Code Monétaire et Financier.
Ouverture de compte devises		Gratuit	

La proposition de service international HSBC

Pour les entités / personnes morales appartenant à un Groupe dont la maison mère est cliente d'une entité du Groupe HSBC hors de France, bénéficiant du service international d'ouverture de compte à distance en France et d'une gestion globale de la relation.

Service international d'ouverture de compte à distance	Frais d'ouverture à distance du 1er compte	1 500 €	
	Par compte additionnel à distance	500 €	
Forfait global de fonctionnement <i>TVA</i>	Par mois	400 €	Offre limitée aux entités / personnes morales dont le chiffre d'affaires - ou les flux commerciaux annuels confiés - est/sont inférieur(s) ou égal(aux) à 2,5 M€. Forfait incluant la commission de mouvement, les frais de tenue de compte, la commission d'actualisation administrative, juridique et comptable, les frais sur prélèvement SEPA électronique émis, les frais de virement électronique reçu (virement de trésorerie et/ou virement international avec ou sans change), les frais de virement électronique émis (virement SEPA et/ou virement SEPA instantané et/ou virement de trésorerie et/ou virement international avec ou sans change) et l'abonnement mensuel à la plateforme internet du Groupe HSBC pour la consultation et la gestion des comptes HSBC partout dans le monde (HSBCnet).

Pour les entités / personnes morales appartenant à un Groupe dont la maison mère est cliente de HSBC en France et bénéficiant d'une gestion globale de la relation : nous consulter.

Syndicats de copropriétés

Forfait de tenue de compte	Par mois	12 €	
----------------------------	----------	------	--

Les services de communication bancaire

		Tarif HT	Description	
Les solutions Internet				
Elys PC <i>TVA</i> Un accès direct sécurisé pour consulter et gérer en ligne vos comptes détenus chez HSBC en France Offre qui n'est plus commercialisée	Package de base	Abonnement mensuel	26 € Services inclus : consultation des relevés de comptes, relevés cartes Business, virements SEPA et de trésorerie en euros, titres et placements, gestion des bénéficiaires de virements SEPA, application mobile, confirmation de fichier télétransmis. Pour les entreprises dont le CA est ≤ à 750 K€ : 13 €.	
	Package international	Abonnement mensuel	37 € Services inclus : prestations du package de base + virements internationaux, gestion des bénéficiaires internationaux. Pour les entreprises dont le CA est ≤ à 750 K€ : 18,5 €.	
	Package intégral	Abonnement mensuel	53 € Services inclus : prestations du package international + saisie de LCR, portefeuille commercial, transfert de fichiers ⁽¹⁾⁽³⁾ , Info Mail. Pour les entreprises dont le CA est ≤ à 750 K€ : 26,5 €.	
		Commission par mail (Info Mail)	0,90 €	
HSBCnet <i>TVA</i> Un accès direct sécurisé pour gérer vos comptes partout dans le monde ⁽²⁾⁽⁴⁾	Package simplifié	Abonnement mensuel	35 € Services inclus : information en temps réel sur les comptes ouverts dans le Groupe HSBC, virements internationaux, virements SEPA et SEPA instantané, transfert de fichiers SEPA ⁽¹⁾⁽³⁾ , titres et placements, HSBCnet Mobile. Comprenant 5 comptes HSBC dont 3 comptes en France et 5 utilisateurs.	
	Package international	Frais de mise en place	300 €	Services inclus : package simplifié , avis de prélèvement, transfert de fichiers internationaux ⁽¹⁾⁽³⁾ . Comprenant 10 comptes HSBC et 10 utilisateurs.
		Abonnement mensuel	75 €	
	Package intégral	Frais de mise en place	300 €	Services inclus : package international et package Trade et Garanties (cf. page 14). Comptes et utilisateurs illimités.
Abonnement mensuel		100 €		

(1) Coût à la ligne : 0,08€ (Commission par enregistrement, ou par séquence XML hors relevé de compte ou par ligne d'opération) ou 0,32 € (commission par séquence de relevé de compte au format XML (sens client vers banque)) *TVA*

(2) Nous vous rappelons que selon la réglementation en vigueur, les associations et sociétés n'ayant pas la forme commerciale, établies fiscalement en France, sont tenues de déclarer, lors de leur déclaration de revenus ou de résultats, les comptes ouverts, détenus, utilisés ou clos à l'étranger ainsi que les revenus afférents. En cas de non-respect de cette obligation, les personnes morales concernées s'exposent à des rappels d'impôts et à l'application de sanctions fiscales (amendes, majorations, intérêts de retard). Pour plus de précisions concernant les obligations fiscales vous incombant, nous vous recommandons de vous rapprocher de vos conseils indépendants.

(3) Confirmation des fichiers télétransmis via le service internet Elys PC ou HSBCnet inclus.

(4) Des frais supplémentaires peuvent être facturés dès lors que le client demande à la banque d'effectuer des changements sur les solutions de communication bancaire qu'il utilise.

Tarif HT				Description
Les solutions par échange de fichiers				
HSBC CONNECT sous protocole EBICS <i>TVA</i> Solution multibancaire d'échanges de fichiers pour la gestion de vos flux avec HSBC	Package simplifié EBICS T⁽³⁾	Abonnement mensuel ⁽²⁾ (Sens client vers banque et banque vers client)	54 €	Package incluant 5 services(1) à choisir parmi : relevé de compte, remise de virements SEPA, remise de prélèvements SEPA, remise de LCR, remise de virements internationaux, relevé d'impayé de prélèvement SEPA, relevé de domiciliation LCR/BOR, impayé LCR, relevé de virements SEPA reçus, relevé de compte en devise, relevé de compte international
	Package intégral EBICS T⁽⁴⁾		83 €	Packages incluant tous les services ⁽¹⁾ disponibles.
	Package EBICS TS⁽⁴⁾⁽⁵⁾		87 €	
HSBC CONNECT Host-To-Host <i>TVA</i>	Package intégral Connect H2H	Frais de mise en place	1 500 €	Frais additionnels par pays 450 € + coût à la ligne ⁽¹⁾
		Abonnement mensuel	200 €	
Les solutions SWIFT				
HSBC SWIFT/Netfor Corporates <i>TVA</i>	FIN ou FileAct	Frais de mise en place	600 €	Frais additionnels par pays 450 €
		Abonnement mensuel	200 €	FIN : messagerie FIN (dont paiement (MT101)) File Act : transfert de fichiers FileAct, paiements (XML,CFONB,...), prélèvements, restitutions, relevés d'opérations
Service de messagerie sécurisée internationale basée sur l'utilisation du réseau SWIFT	FIN et FileAct	Frais de mise en place	1 000 €	Frais additionnels par pays 450 €
		Abonnement mensuel	300 €	Offre incluant : messagerie FIN, transfert de fichiers FileAct + coût à la ligne ⁽¹⁾
	Fin Concentrator - émission des messages MT101 de comptes HSBC vers un BIC HSBC centralisateur	Frais de mise en place	1 000 €	Mise en place des comptes HSBC (sans limite de comptes) Pour des comptes de banques tierces, nous consulter.
		Abonnement mensuel	190 €	Abonnement forfaitaire
La solution Treasury APIs				
Treasury APIs <i>TVA</i> Service d'échange automatique de fichiers en temps réel	Package intégral	Frais de mise en place	Nous consulter	Offre intégrant la totalité des Treasury APIs incluant l'émission de paiements et la consultation de relevés bancaires.
		Abonnement mensuel		
L'échange de données Cash Management				
Connectivité avec HSBC en France : Swiftnet / Connect Host to Host / HSBCnet via RFD (Report File Delivery)	Relevés de comptes fin de jour (GIR) comptes HSBC ou banque tierce <i>TVA</i>	Abonnement mensuel	23 €	Par compte, par mois et par relevé
	Relevés de comptes intradays (GIR) HSBC ou banque tierce <i>TVA</i>		42 €	Par compte, par mois et par relevé
	Frais de mise en place <i>TVA</i>	Par type de relevé (fin de jour ou Intraday)	284 €	Mise en place des comptes (sans limite de comptes) si banque tierce pour routage, en émission ou en réception
Sans Connectivité avec HSBC en France	Envoi de MT940/MT942 par HSBC en France vers un BIC tiers <i>TVA</i>	Abonnement mensuel	52 €	Par compte, par mois et par relevé
	Réception de MT101 par HSBC en France depuis un BIC tiers <i>TVA</i>		26 €	Par compte, par mois et par relevé
	Frais de mise en place <i>TVA</i>	Par compte	150 €	

(1) Coût à la ligne : 0,08€ (Commission par enregistrement, ou par séquence XML hors relevé de compte ou par ligne d'opération) ou 0,32 € (commission par séquence de relevé de compte au format XML (sens client vers banque)) *TVA*

(2) Confirmation des fichiers télétransmis : soit pour EBICS T via le service internet Elys PC (service inclus), soit pour EBICS TS via un certificat de signature accepté par HSBC en France (service non inclus)

(3) Sens client vers banque disponible à 32€ par mois : Package incluant 2 services (1) à choisir parmi : remise de virements SEPA, remise de prélèvements SEPA, remise de LCR, remise de virements internationaux.

Sens banque vers client disponible à 42€ par mois : Package incluant 2 services (1) à choisir parmi : relevé de compte, relevé d'impayé de prélèvement SEPA, relevé de domiciliation LCR/BOR, impayé LCR, relevé de virements SEPA reçus, relevé de compte en devise, relevé de compte international.

(4) Sens client vers banque seulement disponible à 44€ par mois; et sens banque vers client seulement disponible à 54 € par mois.

(5) Sens client vers banque uniquement disponible à 46€ par mois.

Moyens de paiement France & SEPA

Ces tarifs couvrent les paiements effectués en € dans l'EEE (Etats membres de l'Union Européenne ainsi que l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège) ou dans l'espace SEPA (EEE plus le Royaume-Uni, la République de Saint-Marin, la Suisse, Monaco, la République d'Andorre et la cité du Vatican). Pour les paiements vers d'autres pays et/ou en autres devises, veuillez consulter la page "Moyens de paiement internationaux".

		Tarif HT	Description
Les encaissements			
Les virements SEPA (Classique ou Instantané)		Par virement	Gratuit
Les prélèvements SEPA	Support électronique	Avis de prélèvement SEPA	0,45 €
		Avis de prélèvement SEPA interentreprises	0,60 €
		Par remise	4 €
Demande d'ICS à la Banque de France		45 €	ICS (Identifiant Créancier SEPA).
Solution de représentation automatique des prélèvements SEPA impayés		Abonnement mensuel	150 €
		Avis de prélèvement SEPA représenté	0,50 €
HSBC Solution SEPA : gestion de mandats et de prélèvements SEPA <i>TVA</i>	Formule standard	Frais de mise en place	98 €
		Abonnement mensuel	23 €
Formule premium		Nous consulter	Modulable en fonction de vos besoins.
Les virements de trésorerie		Par virement	Gratuit
Les effets à l'encaissement	Support électronique	Par effet	0,53 €
		Par remise	4,20 €
	Support papier	Par effet	8 €
		Par remise	15 €
Remise de chèques via HSBC Entreprise Chèque		Gratuit	
Les chèques ⁽¹⁾	Solution « Offre Grands Remettants » (Remise directe de chèques physiques)	Frais de mise en place	150 €
		Abonnement mensuel	100 €
	Solution « Offre Grands Remettants » digitalisée (Elys Imagecheq Corporate)	Frais de mise en place	250 €
		Abonnement mensuel	150 €
Les espèces - Offre Grands Remettants	Versement d'espèces		Gratuit
	Versement d'espèces avec "Crédit sur fichiers - Coffre Intelligent"	Abonnement mensuel	20 € par coffre

(1) Chèques émis en France, en euro. Pour les chèques émis hors de France et/ou en autres devises, consulter la page "Moyens de Paiement Internationaux"

		Tarif HT		Description
Les paiements				
Les virements SEPA (Classique ou Instantané)	Support électronique	Par virement	0,30 €	Virement en euros effectué sous le format XML SEPA. Virement SEPA Instantané disponible sur HSBCnet (disponible ultérieurement sur HSBC Connect sous protocole EBICS, HSBC Connect Host-to-Host et SWIFTnet).
		Par remise	4 €	
Les prélèvements SEPA (TIP SEPA inclus) et prélèvements SEPA Interentreprises	Paiement d'avis de prélèvement		Gratuit	
Les virements	Support papier	Par virement	20 €	
		Par virement répétitif en faveur d'un tiers	1,50 €	
		Virement sur liste - Par virement	5 €	
		Virement sur liste - Par remise	15,50 €	
Les virements urgents	Support électronique	Par virement	5,50 €	Virement unitaire en euros (format non SEPA) émis dans l'EEE.
Les virements de trésorerie	Support électronique	Par virement de trésorerie	7 €	
	Support papier		50 €	
Les effets domiciliés	Échéance avisée		Gratuit	
	Échéance non avisée		25 €	
Les chèques	Lettre chèque		Nous consulter	
Les impayés, incidents et divers				
Impayés	Frais pour impayé sur prélèvement remis SEPA / SEPA interentreprises		17 €	Gratuité pour un chèque remis impayé au motif « provision insuffisante »
	Frais pour impayé sur remise d'effet (LCR/BOR)			
	Frais pour impayé sur remise de chèque			
Incidents de fonctionnement et rejets	Frais de rejet de virement/prélèvement pour motif « défaut ou insuffisance de provision »		Maxi. 20 €	Y compris les frais d'intervention.
	Frais de rejet de virement/prélèvement pour motif « coordonnées erronées » ou « compte clos »		17 €	
	Frais de rejet d'effet domicilié sur nos caisses pour motif « défaut ou insuffisance de provision »		27 €	
Divers	Frais pour annulation de prélèvement SEPA	Par opération	0,50 €	
		Par remise	12 €	
	Opposition et levée d'opposition sur avis de prélèvement, SEPA (TIP SEPA inclus) et avis de prélèvement SEPA Interentreprises		13 €	
	Demande de retour de fonds sur virement SEPA et virement SEPA instantané émis	Par virement	20 €	La banque du bénéficiaire peut appliquer des frais venant en déduction du montant de l'opération d'origine.
	Frais divers sur effet : réclamation, prorogation, changement de domiciliation, annulation		20 €	
	Opposition sur chèque		13 €	
	Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision	Pour chèque ≤ 50 €		30 €
Pour chèque > 50 €		50 €		

Moyens de paiement internationaux

			Tarif HT	Description
Les encaissements				
Les virements ⁽¹⁾	Commission de virement international reçu	Par virement	17 €	
Les paiements				
Les virements internationaux commerciaux	Commission de transfert	Par virement électronique	13 €	Les virements internationaux sont des virements vers : <ul style="list-style-type: none"> • un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) (les Etats membres de l'Union Européenne, l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège) et en toute devise hors l'Euro. Le mode « SHARE » (frais partagés) s'applique obligatoirement. • un pays qui n'est pas de l'EEE et en toute devise. Le mode « SHARE » (frais partagés) s'applique par défaut.
		Par virement papier	50 €	
Les virements internationaux de trésorerie	Commission de transfert	Par virement électronique	15 €	Sur liste fermée de bénéficiaires. Virement à destination d'un compte de l'entreprise ou entre comptes d'entreprises appartenant au même groupe.
		Par virement papier	50 €	
Les règlements de chèques émis en faveur de l'étranger Offre disponible jusqu'au 24/01/2025	Par chèque	En % du montant	0,15 %	Commission de change en sus.
		Minimum	35 €	
Le change				
Commission de change		Par opération	20 €	La commission de change s'applique à toute opération nécessitant l'achat ou la vente de devises. Commission exonérée pour les opérations traitées par la Salle des Marchés HSBC en France. Pour en savoir plus, nous consulter.
Les opérations diverses				
Frais de correspondant (virement)			22 €	Frais facturés par les banques correspondantes de HSBC et appliqués au donneur d'ordre en mode OUR.
Absence ou erreur sur l'IBAN ou le BIC sur les virements émis	Minimum		19 €	Frais de correspondants en sus, variables selon pays.
Frais d'investigation sur virement			50 €	
Avis de sort sur chèque			31 €	
Frais de SWIFT			5 €	Uniquement sur les chèques.

(1) Si change, commission de change en sus.

Monétique

		Tarif HT		Description
L'offre cartes porteurs		Carte Business	Carte Entreprise (European Corporate Card)	
Carte Visa Business	Débit différé	53 €		Cotisation annuelle
Carte Visa Gold Business	Débit différé	140 €		
Carte Entreprise (European Corporate Card)	Carte de paiement à débit compte entreprise ou compte collaborateur et Carte Achat		40 €	Cotisation annuelle. Ou contre valeur dans la devise de tenue du compte sur lequel est débitée la cotisation. Carte disponible dans les devises suivantes : euro, livre sterling, franc suisse, zloty polonais, couronne tchèque, couronne suédoise, couronne danoise ou couronne norvégienne.
	Carte logée, carte virtuelle ou carte carburant		Gratuit	
Les opérations diverses				
Opposition sur carte	Pour perte, vol, utilisation frauduleuse, contrefaçon ou détournement	Gratuit	Gratuit	Gratuit si réfection consécutive à la désactivation de la fonctionnalité sans contact.
	Pour utilisation abusive	36 €		
Remplacement de carte suite à une mise en opposition		Gratuit		
Réfection de carte		15 €		
Réédition de code confidentiel		9 €		
Frais d'envoi de carte		2,30 €		
Les retraits d'espèces en zone euro				
Aux DAB du Groupe HSBC ou d'autres banques		Gratuit	3% (1,75€ minimum)	Ou contre valeur dans la devise de tenue du compte sur lequel sont débités les frais.
Aux guichets des agences des réseaux Visa ou MasterCard		5 €		
Les retraits d'espèces et paiements (dans une devise différente de celle de la carte)				
Aux DAB du Groupe HSBC	En % du montant brut de la transaction	Gratuit ⁽¹⁾	3% (1,75€ minimum par retrait) + 2,75% du montant brut de la transaction (frais de change)	Ou contre valeur dans la devise de tenue du compte sur lequel sont débités les frais.
Aux DAB d'autres banques		2,90% + 3,05€ par retrait		
Aux guichets des agences des réseaux Visa ou MasterCard		2,90% + 5€ par retrait		
Paiement à l'étranger		2,90 %	2,75 %	

(1) Dans certains pays, vos retraits peuvent être soumis à des frais additionnels facturés par la banque étrangère (y compris s'il s'agit d'une banque HSBC) ou par l'administrateur local du DAB.

Commerce international

L'offre des produits et services de Commerce International mentionnés dans la présente plaquette de tarification ainsi que les solutions de financement adaptées à votre besoin en Fonds de roulement sont soumises à un accord préalable de HSBC Continental Europe. Merci de vous rapprocher de votre chargé d'affaires.

			Tarif HT	Description
A l'import				
Les remises documentaires	Commission d'encaissement	En % du montant de la remise	0,20%	Commission liée à l'exécution des instructions reçues par son mandat.
			Mini. 80 €	
Les crédits documentaires	Frais d'ouverture		80 €	Frais fixe lié au traitement de la demande d'ouverture.
	Commission d'engagement	En % du montant du crédit documentaire	A partir de 0,25% par trimestre indivisible (nous contacter)	Le % est calculé par trimestre indivisible en fonction de la structure financière de l'entreprise cliente. Cette commission est calculée sur la durée de validité du crédit documentaire, tolérance incluse (A titre d'exemple, si la tolérance est de 10%, le calcul de la commission se fait sur le montant du crédit documentaire augmenté de 10%). Elle rémunère l'engagement de payer pris par la banque émettrice pour le compte du donneur d'ordre, son client.
			Mini. 130 €	
	Commission d'engagement	Commission additionnelle en cas de paiement différé En % du montant du crédit documentaire émis	A partir de 0,083% par mois indivisible (nous contacter)	Dans le cas d'un crédit documentaire réalisé par paiement différé ou par acceptation, s'ajoute une seconde commission dont le % est calculé par mois indivisible sur la durée de l'acceptation d'une traite ou de l'engagement de paiement différé et en fonction de la structure financière de l'entreprise cliente. Cette seconde commission rémunère l'engagement de paiement pris par la banque émettrice au titre de son acceptation ou du paiement différé jusqu'à l'échéance du paiement.
			Mini. 90 €	
	Commission de prorogation/ augmentation	En % du montant de l'augmentation ou de l'opération sur la nouvelle durée (si prorogation)	A partir de 0,25% (nous contacter)	Le % est calculé par trimestre indivisible en fonction de la structure financière de l'entreprise cliente. <u>Modification pour une augmentation</u> : la commission est calculée sur le montant de l'augmentation. <u>Modification pour une demande de prorogation</u> : la commission est calculée sur le montant total du crédit documentaire pour la nouvelle durée d'engagement (hors trimestres déjà perçus à l'ouverture).
			Mini. 130 €	
	Frais d'amendement standard		120 €	Frais fixe lié à une modification d'un élément du crédit documentaire, autre que l'augmentation du montant du crédit documentaire ou le changement de sa durée (prorogation).
	Commission de levée de documents	Par jeu de documents	0,125 %	Le % est calculé sur le montant des documents reçus de la banque notificatrice ou confirmatrice (autant de commissions que de présentation de jeux de documents). Cette commission rémunère l'examen des documents de la banque émettrice (coût de traitement du document).
			Mini. 130 €	
Autres frais à l'Import ⁽¹⁾	Bon de cession - Libération de la marchandise / Garantie pour absence de connaissance	En % du montant de l'opération	0,10 %	<u>Bon de cession, libération de marchandise</u> : demande de relâche de marchandise en cas de transport aérien (LTA). <u>Garantie pour absence de connaissance</u> : demande de garantie en cas de perte de connaissance.
			Mini. 100 €	
	Interventions diverses		40 €	Concerne toute intervention nécessitant un traitement/une action complémentaire de HSBC (relance, report d'échéance de paiement, modification de montant, demande d'aval...).
	Frais de port	Par pli	25 €	Variable selon les pays.
	Frais de transmission SWIFT	Par envoi	20 €	Variable selon intervention manuelle.
	Frais de relance	Par relance	10 €	Relance par email liée aux opérations en attente de paiement.
Frais pour traitement de documents irréguliers			105 €	Déduction réalisée sur le montant total crédité au bénéficiaire.

(1) Des frais de virement et/ou de change sont appliqués - Veuillez vous référer au chapitre "Moyens de paiement internationaux".

			Tarif HT	Description
A l'export				
Les remises documentaires	Commission d'encaissement	En % du montant de l'opération	0,20%	Commission liée à l'exécution des instructions émises par le client exportateur, comprenant le traitement (vérification) et l'envoi du bordereau d'instruction accompagné des documents et traites éventuels à la banque présentatrice (banque de l'importateur).
			Mini. 85 €	
Les crédits documentaires	Commission de notification	En % du montant du crédit documentaire	0,10 %	Le % est calculé sur le montant du crédit documentaire reçu de la banque émettrice, tolérance incluse (A titre d'exemple, si la tolérance est de 10%, le calcul de la commission se fait sur le montant du crédit documentaire augmenté de 10%).
			Mini. 120 €	Cette commission rémunère la transmission du crédit documentaire au bénéficiaire.
	Commission de confirmation		Nous consulter	Cette commission rémunère le risque de la banque confirmatrice pris sur la banque émettrice. Le taux peut varier en fonction du risque pays, du montant et de la durée de l'engagement.
	Commission d'acceptation / d'engagement		Mini. 130 €	Cette commission rémunère l'engagement de la banque d'honorer le paiement à l'échéance et le risque pris sur la banque émettrice. Le taux peut varier en fonction du risque pays.
	Commission de paiement documentaire		105 €	Commission de paiement sur crédit documentaire notifié à échéance.
	Frais d'amendement sur crédit documentaire notifié		115 €	Montant forfaitaire par demandée.
	Commission de levée des documents	En % du montant des documents reçus du bénéficiaire du crédit documentaire	0,15 %	Perçue par jeu de documents présentés, cette commission rémunère l'examen des documents.
Mini. 140 €				
Autres frais à l'Export	Commission de transfert de crédit documentaire	En % du montant transféré	0,15 %	Commission prise en tant que banque transférante du crédit documentair
			Mini. 240 €	
	Présentation de documents irréguliers		105 €	Commission prise lorsque les documents déclarés irréguliers lors de l'examen sont représentés par le client.
	Interventions diverses sur les remises documentaires export		40 €	Concerne toute intervention nécessitant un traitement/une action complémentaire de HSBC (report d'échéance de paiement, modification de montant, demande d'aval...).
	Frais de transmission SWIFT	Par envoi	20 €	
	Frais de relance	Par relance	10 €	Relance par mail liée aux opérations en attente de paiement.
Frais de port	Par pli	60 €		

			Tarif HT	Description
Les garanties internationales				
Commission de risque		En % du montant garanti	Nous consulter Mini. 68 € par trimestre	Le % est calculé prorata temporis sur la durée de l'opération (entre la date d'émission et la date de validité) en fonction du montant garanti et de la structure financière de l'entreprise cliente. La commission est perçue par trimestre .
Rédaction de l'acte	Frais d'acte	Par garantie	Mini. 155 €	Frais administratifs pour la mise en place de la garantie. Variable en fonction de la complexité du dossier.
Frais d'avenant		Par avenant	115 €	Amendement de la garantie (ex : modification des termes de la garantie, prorogation, ...)
Frais de mise en place en urgence			210 €	Frais de mise en place d'une garantie dans des délais extrêmement courts (en 24h à la réception de tous les éléments nécessaires à l'émission), en sus des frais de rédaction de l'acte.
Frais liés à une mise en jeu de garantie			155€	Commission prise en cas de réception d'une demande de mise en jeu.
Frais de mainlevée de garantie			84 €	S'applique uniquement à la mainlevée anticipée (hors garantie échue automatiquement).
Autres frais	Frais de transmission SWIFT	Par envoi	20 €	Montant unitaire par message SWIFT transmis
	Frais de port	Par pli	25 €	
	Demande d'encours, dossier sans suite, demandes diverses		Nous consulter	
Frais de transmission sans responsabilité			100 €	Frais pris en tant que banque notificatrice
Les « plus » à l'international				
Solution Internet HSBCnet Trade et Garanties TVA			Nous consulter	Services inclus : transmission électronique des demandes d'émission et d'amendement des crédits documentaires à l'Import, notification électronique des ouvertures de crédits documentaires à l'Export, gestion des garanties domestiques et internationales en toute simplicité et toute sécurité, téléchargement de rapports personnalisés Trade et Garanties .
E-solutions : Instant@dvice et DC@dvising			Gratuit	Envoi automatique par e-mail de vos avis d'opération documentaire à l'Import et à l'Export.

L'offre de crédit

			Tarif HT	Description
Les principales conditions d'arrêtés de compte				
Intérêts débiteurs			Les intérêts conventionnels sont calculés en tenant compte du nombre de jours exact sur la base d'une année de 360 jours. La marge est fonction de la nature et de la durée du crédit, ainsi que de la structure financière de l'entreprise cliente.	
			Nous consulter	Devise Euro
Autres devises	Les intérêts sont calculés en fonction du taux journalier de la banque centrale du pays ⁽²⁾ de la devise augmenté d'une marge maximum de 7,50% susceptible de révision en fonction de l'évolution du taux de l'usure.			
Commissions diverses sur arrêtés de compte	Commission de plus fort découvert ⁽³⁾	Mensuel	Maxi. 0,07%	Calculée sur le plus fort découvert de chaque mois et plafonnée à 100 % des intérêts débiteurs.
	Commission de dépassement ⁽³⁾		Maxi. 0,70%	Calculée sur le solde débiteur le plus élevé de chaque mois en l'absence d'autorisation ou en dépassement de l'autorisation consentie.
	Commission d'immobilisation ⁽³⁾		2,50 %	Calculée sur les nombres débiteurs lorsqu'aucun nombre créditeur n'est enregistré sur la période de l'arrêt.
	Frais d'édition d'échelle d'intérêts	Par édition	8 €	
Les crédits court terme				
<i>Pour les crédits par découvert en compte, se reporter aux principales conditions d'arrêtés de compte - pour les autres crédits, consulter votre chargé d'affaires pour connaître les conditions de taux.</i>				
Frais d'étude, de revue annuelle et de renouvellement des dossiers	En % du montant du crédit		Maxi. 1,5 %	Suivant la complexité du dossier.
	Minimum		250 €	
Impayé sur échéance			75 €	
L'escompte				
Commission par effet	Montant		Voir p.8	Cf. «Commissions par effet à l'encaissement».
Commission de bordereau d'escompte	En % du montant de la remise		0,10 %	
	Maximum		13 €	
Les cessions de créances professionnelles loi «Dailly»				
Frais par créance cédée			11 €	
Frais par bordereau de cession	Par bordereau		20 €	
Frais de prorogation de créance	Par créance		30 €	Applicable uniquement pour le financement en avance Dailly notifié.
Frais de notification				
Frais de créance impayée				

(1) Taux de Base Bancaire HSBC : 7,40% au 01/10/2023. Le TBB est déterminé par chaque banque et sert de base pour calculer le taux conventionnel de certains crédits. Il est affiché dans toutes les agences.

(2) Taux consultables sur <https://www.business.hsbc.fr/fr-fr/reglementaire/tarifs-hsbc>

(3) La commission de plus fort découvert, la commission de dépassement et la commission d'immobilisation sont prises en compte dans le calcul du TEG.

Les crédits long terme**Tarif HT****Description****Les prêts**

Consulter votre chargé d'affaires pour connaître les conditions de taux.

Frais d'étude des dossiers	En % du montant du crédit	Maxi. 1,5 %	Suivant la complexité du dossier.
	Minimum	250 €	
Frais d'avenant sur contrat de prêt	Avenant simple	250 €	
	Avenant complexe	Nous consulter	
Impayé sur échéance		75 €	

Le leasing mobilier (Offre qui n'est plus commercialisée)

Les conditions présentées s'appliquent aux opérations de crédit-bail mobilier, location avec option d'achat et location financière.

Demande de radiation de publication		Gratuit	
Changement de domiciliation bancaire <i>TVA</i>	Par contrat	30 €	
Réédition de documents sous format papier <i>TVA</i>			
Attestations diverses <i>TVA</i>			
Gestion d'un sinistre couvert par une assurance groupe		Gratuit	Assurance Groupe : Assurance proposée par HSBC lors de la souscription du contrat.
Gestion d'un sinistre non couvert par une assurance groupe <i>TVA</i>	Par opération	150 €	
Modification de plan de remboursement <i>TVA</i>	Minimum par contrat	250 €	Suivant la complexité du dossier.
Transfert au nom d'un nouveau locataire <i>TVA</i>			
Gestion de subvention <i>TVA</i>			
Gestion de certificat d'immatriculation suite perte/modification <i>TVA</i>		35 €	
Frais divers (traitement de contravention, relance de copie de certificat d'immatriculation) <i>TVA</i>		50 €	

Tarif HT

Description

Les garanties domestiques

Pour plus d'informations sur les garanties internationales, veuillez vous référer au chapitre « Commerce International ».

Garanties sur le marché domestique	Commission de risque	En % du montant garanti	Nous consulter Mini. 25 € par trimestre	Le % est calculé prorata temporis sur la durée de l'opération (entre la date d'émission et la date de validité) en fonction du montant garanti et de la structure financière de l'entreprise cliente. La commission est perçue par trimestre .
	Frais d'acte	Par acte	Mini. 100 €	Rédaction de l'acte. Frais administratifs pour la mise en place de la garantie.
	Frais d'avenant	Par avenant	95 €	Avenant / Amendement de la garantie (ex : modification des stipulations de la garantie, prorogation,...).
	Frais liés à une mise en jeu de garantie			Commission prise en cas de réception d'une demande de mise en jeu.
	Frais de mainlevée de garantie		84 €	S'applique uniquement à la mainlevée anticipée (garantie non échue obligatoirement).
	Autres opérations		Nous consulter	Autres frais sur les garanties (ex : dossier sans suite...).
	Frais de port	Par pli	25 €	
HSBC Caution express		Par acte	70 €	Mise en place de la garantie caution express.

Les solutions de cash management

		Tarif HT	Description
La centralisation de trésorerie domestique			
Elys Centralisation	Abonnement mensuel par compte secondaire	100 €	Remontée en fin de journée des soldes des comptes tenus chez HSBC en France
Elys Fusion	Abonnement mensuel par compte fusionné	30 €	Fusion d'échelles d'intérêts des comptes tenus chez HSBC en France
	Frais de mise en place par compte fusionné	150 €	
La centralisation de trésorerie internationale			
Global Liquidity Solutions Intraday	Abonnement mensuel par compte secondaire	150 €	Remontée en cours de journée des soldes des comptes ouverts dans le Groupe HSBC. ⁽¹⁾
Global Liquidity Solutions End of Day			Remontée en fin de journée des soldes des comptes ouverts dans le Groupe HSBC. ⁽¹⁾
Global Liquidity Solutions banque tierce		150 €	Remontée en cours de journée des soldes des comptes ouverts dans des banques tierces. ⁽¹⁾
La prévision de trésorerie			
Cash Flow Forecasting TVA	Frais de mise en place	1 500 €	Tarifs applicables indépendamment du nombre d'utilisateurs et de comptes bancaires.
	Abonnement mensuel	500 €	

(1) Nous vous rappelons que selon la réglementation en vigueur, les associations et sociétés n'ayant pas la forme commerciale, établies fiscalement en France, sont tenues de déclarer, lors de leur déclaration de revenus ou de résultats, les comptes ouverts, détenus, utilisés ou clos à l'étranger ainsi que les revenus afférents.

En cas de non-respect de cette obligation, les personnes morales concernées s'exposent à des rappels d'impôts et à l'application de sanctions fiscales (amendes, majorations, intérêts de retard).

Pour plus de précisions concernant les obligations fiscales vous incombant, nous vous recommandons de vous rapprocher de vos conseils indépendants.

Les solutions de placement

HSBC en France ne commercialise plus de solutions de placement en OPC et titres.

HSBC en France ne perçoit plus aucune rétrocession (ou inducements) sur la vente des OPC. Pour les solutions de protection et d'assurance, veuillez consulter votre chargé d'affaires.

		Tarif HT	Description
Les ordres de bourse (Offre qui n'est plus commercialisée)			
Ordres de vente uniquement		Nous consulter	
Les droits de garde TVA			
<i>Les droits de garde sont prélevés semestriellement et sont calculés sur la base des valeurs détenues en portefeuille au 30 juin et au 31 décembre de chaque année.</i>			
Droits de garde sur portefeuille titres (hors OPC) ⁽¹⁾⁽²⁾	Commission par ligne	Nous consulter	Montant du portefeuille déterminé sur la valeur totale des seules lignes facturables
Droits de garde pour les valeurs OPC	Facturation par compte	Nous consulter	
Conservation individuelle des titres auprès d'Euroclear TVA			
Conservation individuelle des titres auprès d'Euroclear		Nous consulter	Possibilité d'inscrire les titres sur un compte ouvert individuellement à votre nom directement auprès du dépositaire central Euroclear, conformément au règlement européen sur les dépositaires centraux de titres.
Les OPC			
<i>Les prix de rachat des parts ou actions d'OPC tiennent compte des éventuels frais de sortie, variables selon les OPC, dont le client prend connaissance à la lecture du Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI) qui lui est fourni préalablement à la souscription.</i>			
Commission de gestion		Se reporter au prospectus OPC ⁽³⁾	

(1) Pour les valeurs ISIN, cotées sur les Marchés Euronext (Paris, Bruxelles, Amsterdam).

(2) OPC : Organisme de Placement Collectif

(3) Avant d'investir dans un OPC de droit français ou étranger, vous devez prendre connaissance impérativement et attentivement de la version française du Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI) ou de son prospectus, documents réglementaires disponibles auprès des agences HSBC ou sur www.hsbc.fr. Avant toute décision d'investissement, il vous appartient de vous assurer que le ou les instruments financiers considérés correspondent à la réglementation dont vous relevez (et notamment la législation locale à laquelle vous seriez éventuellement assujéti). Les investissements, soumis aux fluctuations du marché, peuvent varier tant à la baisse qu'à la hausse, et présentent un risque de perte en capital.

		Tarif HT	Description	
Les autres opérations				
Paiements de coupons <i>TVA</i>	Valeurs Euronext		Gratuit	Marchés Euronext Paris, Bruxelles, Amsterdam. Autres marchés : nous consulter.
	Valeurs étrangères, code ISIN dépôt Euroclear			
	Valeurs étrangères, code ISIN dépôt étranger		2,50 %	
Transfert de titres vers un autre établissement <i>TVA</i>	Dépôt France, Belgique, Pays-Bas		Gratuit	
	Dépôt étranger	Par ligne	41,66 €	
Les Opérations sur Titres (OST)			12,80 €	
Divers <i>TVA</i>	Relevé de portefeuille	Trimestriel	Gratuit	Par envoi
		Mensuel	8,33 €	
	Relevé à la demande		25 €	

Solutions de placement pour gérer vos excédents de trésorerie en fonction de votre profil d'investissement, de la durée de votre placement, de vos objectifs et contraintes de gestion.

L'épargne réglementée		
Livret A	Taux du livret A, au 1 ^{er} février 2025 : 2,4%	Taux et montant réglementés fixés par les Pouvoirs Publics. Personnes morales éligibles : <ul style="list-style-type: none"> • Les associations (régies par la Loi de 1901 non soumises à l'IS de droit commun) • Les syndicats de co-proprétaires • Les organismes de logement social
Compte Sur Livret	Variable selon les conditions de marché (information disponible sur business.hsbc.fr)	Accessible uniquement aux personnes morales sans but lucratif, notamment les associations loi 1901.

Les principales dates de valeur

La date de valeur applicable aux principales opérations de débit et de crédit en compte est la date à laquelle la somme est prise en considération pour le calcul des intérêts débiteurs.

Les opérations France et SEPA

Paielement	Date de valeur
Virements SEPA (Classique ou Instantané) / de trésorerie émis	jour de débit en compte
Retrait d'espèces	jour de l'opération
Chèques émis	J ⁽¹⁾ - 1 jour ouvré
Prélèvement SEPA (TIP SEPA inclus) et prélèvement SEPA Interentreprises	jour de la date de règlement interbancaire
Effet domicilié	1 jour calendaire avant la date de règlement

Encaissement	Date de valeur
Virements SEPA (Classique ou Instantané) / de trésorerie émis	jour de la date de règlement interbancaire
Versement d'espèces	jour de comptage des fonds par le transporteur en ramassage classique ou jour de dépôt dans le coffre "Intelligent" pour les clients qui bénéficient de l'offre "Crédit sur fichiers"
Remise de chèques	J ⁽²⁾ + 1 jour ouvré
Remise de prélèvement SEPA (TIP SEPA inclus) et prélèvement SEPA Interentreprises	jour de la date de règlement interbancaire ⁽³⁾
Remise d'effet LCR/BOR <ul style="list-style-type: none"> • Encaissement à échéance ou escompte valeur • Escompte 	4 jours calendaires après échéance (reportée s'il y a lieu) ⁽⁴⁾ 1 jour calendaire après la date de traitement de la remise

Les opérations internationales

Paielement	Date de valeur
Virement commercial émis (sans change, avec change)	jour de débit en compte
Virement de trésorerie émis (sans change, avec change)	jour de débit en compte
Règlement de chèques émis en faveur de l'étranger (disponible jusqu'au 24/01/2025)	1 jour ouvré avant la date de débit en compte (tirés ou domiciliés sur des comptes €)

(1) J est la date de comptabilisation en compte.

(2) J est la date de comptabilisation en compte (soit la date de remise du chèque pour encaissement à la banque) pour Remise Directe; J est la date de réception de la remise électronique pour HSBC Entreprise Cheque (sous réserve de rapprochement avec les chèques physiques sous 15 jours). Elys Imagecheq Corporate : nous consulter.

(3) La remise devra être effectuée 1 jour ouvré bancaire (un jour où la banque exécute des ordres de paiement et où les systèmes de règlement sont ouverts) au plus tard avant l'échéance de paiement quel que soit le type de prélèvement (ponctuel, premier d'une série, récurrent ou dernier d'une série).

(4) Pour une remise effectuée au minimum 12 jours calendaires avant l'échéance. Si la remise est effectuée moins de 12 jours calendaires avant la date d'échéance, alors la date de valeur correspond à J (date de la remise) + 12 jours calendaires.

Encaissement		Date de valeur
Virement commercial reçu	sans change	J ⁽⁵⁾
	avec change	J ⁽⁵⁾
Virement de trésorerie reçu	sans change	J ⁽⁵⁾
	avec change	J ⁽⁵⁾

Les opérations de change

	Date de valeur
Au débit d'un compte en euros ou en devises	1 jour ouvré avant l'opération
Au crédit d'un compte en euros ou en devises	2 jours ouvrés après l'opération
A terme	Nous consulter

(5) Jour de réception des fonds par la banque.

Les offres packagées

		Tarif HT	Description
Convention HSBC Fusion (Offre qui n'est plus commercialisée) <i>TVA</i>			
HSBC Fusion Start	Le forfait comprend : 1 Carte Visa Business, l'accès à la banque en ligne ⁽¹⁾ et les frais suivants : <ul style="list-style-type: none"> • Tenue de compte • Virements SEPA occasionnels et permanents domestiques • Opposition sur chèques et prélèvements • Opposition sur carte bancaire en cas de perte ou de vol • Réédition du code confidentiel de votre carte bancaire • Réfection de carte bancaire 	17 € / mois	Les conventions HSBC Fusion incluent un ensemble de services et prestations nécessaires à la gestion de votre activité professionnelle. Offres réservées aux professions libérales exerçant sous forme de personnes morales avec un chiffre d'affaires annuel de moins de 1,5 millions d'euros. La souscription à une convention HSBC Fusion donne droit à des tarifs préférentiels sur des outils de gestion d'activité proposés par nos partenaires Sage et Kleos. Legalstart et Targetweb. Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.hsbc.fr/fusion .
HSBC Fusion Fast	Fusion Start + Gratuité des commissions suivantes (Commission de mouvement, Commission d'actualisation)	25 € / mois	Pour connaître le détail des services et assurances inclus dans la carte Visa Business, rendez-vous sur www.hsbc.fr , rubrique « Professionnels ».
HSBC Fusion Smart	Fusion Fast + 1 Carte Visa Gold Business ⁽²⁾	30 € / mois	
Convention HSBC Business (Offre qui n'est plus commercialisée) <i>TVA</i>			
<i>Entreprise ayant un chiffre d'affaires ≤ à 1,5 M€ HT et des flux domestiques uniquement.</i>			
Abonnement mensuel ⁽³⁾	Avec Carte Visa Business	22 €	La convention HSBC Business inclut les prestations suivantes : <ul style="list-style-type: none"> • Carte Visa Business ou Carte Visa Gold Business • Un relevé mensuel d'opérations pour faciliter le suivi de vos paiements • Services de la banque au quotidien : <ul style="list-style-type: none"> - Retraits d'espèces avec carte bancaire en France et zone euro (tous DAB), - Réfection de carte, - Réédition de code confidentiel de carte, - Frais d'opposition sur chèques, prélèvements et cartes.
	Avec Carte Gold Business	29 €	<ul style="list-style-type: none"> • Accès internet en package de base • En option : une facilité de caisse jusqu'à 10 000 € (sous réserve d'acceptation de votre dossier) • Assurance VOLASSUR PRO (Contrat d'assurance collective à adhésion individuelle et facultative en cas de perte ou de vol des moyens de paiement souscrit par HSBC Continental Europe, auprès d'AIG Europe Limited (dans la limite des dispositions contractuelles))
Solution HSBC Business (Offre qui n'est plus commercialisée) <i>TVA</i>			
<i>Entreprise ayant des flux domestiques et internationaux.</i>			
Abonnement mensuel ⁽³⁾	Avec Carte Visa Business	33 €	La Solution HSBC Business inclut les prestations de la Convention HSBC Business avec un accès internet en package international (en lieu et place du package de base), et n'offre pas en option, de facilité de caisse jusqu'à 10 000 €.
	Avec Carte Visa Gold Business	41 €	
Pack Entrepreneurs (Offre qui n'est plus commercialisée) <i>TVA</i>			
Abonnement mensuel ⁽³⁾	Avec Carte Visa Business	55 €	
	Avec Carte Visa Gold Business	60 €	

(1) Accès à la Banque à distance via Elys PC, voir page 6.

(2) En lieu et place de la Carte Visa Business.

(3) En cas de souscription en package intégral Elys PC, rajouter 13,50 € au prix de l'abonnement pour une entreprise ayant un chiffre d'affaires ≤ 750.000 €, et 27 € au prix de l'abonnement pour une entreprise ayant un chiffre d'affaires > 750.000 €.

Publié par HSBC Continental Europe

Référence : 24.002.91 - Mise à jour 02/25

HSBC Continental Europe

Société Anonyme au capital de 1 327 915 960 euros
SIREN 775 670 284 RCS Paris - 38, avenue Kléber - 75116 Paris
Banque et Intermédiaire en assurance immatriculé auprès de l'ORIAS
(Organisme pour le Registre des Intermédiaires en Assurance - www.orias.fr)
sous le n° 07 005 894, enregistré auprès de l'ADEME
sous le numéro d'Identifiant Unique REP Papiers n° FR013859_03ZKNP

HSBC Assurances Vie (France)

Société Anonyme au capital de 115 000 000 euros SIREN 338 075 062 RCS Nanterre
Adresse postale : 38, avenue Kléber - 75116 Paris
Siège social : Immeuble Cœur Défense - 110, esplanade du Général de Gaulle - 92400 Courbevoie Entreprise régie par
le Code des Assurances enregistré auprès de l'ADEME sous le numéro d'Identifiant Unique REP Papiers n°
FR232701_03ZAGT

Crédit photo : Getty Images